Protocole de rédaction

I- Critères généraux

Songuiri, revue scientifique des sciences humaines et sociales est logée au sein de l'UFR des Lettres et des Arts de l'Université Peleforo Gon Coulibaly. Sa parution est semestrielle. Elle se propose des numéros libres et thématiques.

Le comité de rédaction de la revue ne publie que des articles originaux de haut niveau qui se rapportent aux Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales rédigés selon les instructions du présent protocole de rédaction. Tout article qui ne respecterait pas les exigences de présentation du protocole ne fera pas l'objet d'examen.

Chaque article est soumis à un comité scientifique de lecture. Le manuscrit n'est accepté définitivement qu'à la suite d'une double évaluation en aveugle et sous réserve d'une prise en compte des recommandations qui en émanent. Les textes soumis sont appréciés en vue d'un arbitrage de la valeur scientifique et selon les critères suivants :
- la pertinence de la problématique et du cadre théorique ou des analyses menées ;
- la conformité du contenu développé avec cette problématique ;
- la qualité rédactionnelle (la clarté de la langue, l'accessibilité des propos, la qualité d'exposition, la démarche d'ensemble (claire et logique)) ;
- la qualité de l'argumentation ou de la réflexion ;
- la qualité et la richesse de la documentation (références bibliographiques) ainsi que la pertinence des ouvrages convoqués, relativement à l'actualité de la recherche dans le domaine concerné ; et,
- pour les numéros thématiques, la prise en charge effective de la question proposée ainsi que la pertinence des développements menés par rapport à la problématique générale du numéro.

Les articles sont acheminés par courriel aux adresses suivantes :

rdanon7@gmail.com
andoh225@yahoo.fr

Les résultats des évaluations le sont aussi par la même voie. Les auteurs des articles retenus reçoivent une copie de leur texte par courriel avec la notification d'acceptation.

II- Caractéristiques paratextuelles des articles

Le titre de l'article, les nom et prénoms de l'auteur, son adresse électronique ainsi que son université de provenance sont indiqués en début de texte.

Le corps du texte comprend nécessairement une introduction, un développement et une conclusion.

L'article, accompagné de résumés en français et en anglais d'environ 300 caractères maximum chacun et de 5 mots-clés, n'excède pas 5.000 mots.

III- Paramètres de présentation des articles

III-1- Mise en forme du texte et typographie

Le texte dactylographié en Times New Roman 12 justifié est à interligne simple, 1,0 pt avant et après. L'article ne comporte aucun caractère souligné. Les titres sont en chiffres

arabes avec une numérotation continue suivie de leurs sous titres, au cas où il y en aurait. Les titres et les sous-titres sont en petits caractères d'imprimerie, en gras et pas en italique : (**1. 1.1. 1.2.** … **/ 2. / 3. / 4. 4.1. 4.2** ….).

Les titres et les sous-titres conservent la police Times New Roman. Pendant que les titres sont en taille 12, les sous titres portent la taille 11. Les signes de ponctuation (… ; : ! ?) sont précédés d'un espace insécable. Il n'y a pas d'interligne entre les paragraphes qui débutent par un alinéa de 0, 75 cm. Les notes de bas de page (en Times New Roman) devront être présentées en simple interligne et en 10 points justifiés. Elles ne devront être utilisées qu'en cas de complément ou d'explication d'une information donnée dans le texte, et non dans le cadre d'une citation d'auteur. Le nombre de cartes, de photographies, de tableaux et de figures complexes doit être réduit pour des questions de logistique.

III.2 – Citations

Elles ne sont pas en italique. Pour ce qui est des références, la méthode APA (American Psychological Association) est recommandée : D. Maingueneau (2012 :150) ou (D. Maingueneau, 2012 :150). Au cas où une citation comporterait deux auteurs, il est convenable de faire figurer la mention (et al) pour éviter de citer les deux noms dans le texte. Dans la mesure où il y aurait plus de deux auteurs, utiliser la mention (et alii).

III.2.1. Citations courtes

Les citations courtes sont intégrées au texte, en italique et entre guillemets français (doubles chevrons « »). Un espace insécable est inséré entre le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant. Les guillemets anglais (" ") ne sont utilisés que dans le cas de la mise entre guillemets d'une citation qui se trouve déjà entre guillemets français (« " " »). Les guillemets allemands ne sont utilisés qu'entre les guillemets anglais ("'' ‘'").

III.2.2. Citations longues

Les citations longues, c'est-à-dire de plus de trois (3) lignes, sont reproduites en simple interligne, sans guillemets, en Times New Roman 10 et isolées en paragraphe par un retrait de 2 cm de chaque côté.

III.2.3. Citations en vers

Si la citation est en vers (hors corpus), les vers sont séparés par une barre oblique. Dans le cas d'une citation longue (plus de 3 vers), les vers ayant chacun leur ligne, il n'est plus requis de les séparer par une barre oblique.

- Les parties supprimées d'une citation ainsi que toute intervention dans une citation sont indiquées par des crochets droits […].
- Les citations originales anglaises ou françaises restent dans leur langue d'origine. Si la citation est dans une langue autre que le français, elle est accompagnée de sa traduction. Cette traduction remplace le passage dans la langue d'origine qui est alors donné entre guillemets en notes infrapaginales, suivi de la référence bibliographique complète et de la mention : *notre traduction*.

- Toute modification typographique apportée à une citation doit être signalée par une modification en fin de citation : *nous soulignons.*

III.2.4. Références bibliographiques

♦ Bibliographie

Il est conseillé d'écrire tout le nom en caractère d'imprimerie suivi des prénoms en minuscule. Le volume et le numéro sont en chiffres arabes.

- Dans le cas d'une thèse ou d'un mémoire

NOM Prénoms, Année, *Titre*, nature du document (Thèse, Mémoire), Université de soutenance, sous la direction de x-y, nombre de pages.

Exemple :
GBAKRE Andoh Jean-Marie, 2012, *Argumentativité de l'Emotion dans les œuvres de Venance Konan*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Université Félix Houphouët Boigny, sous la direction de Bohui Djédjé Hilaire, 405 p.

- Dans le cas d'un ouvrage à auteur unique ou d'un collectif

NOM Prénoms, Année, *Titre* ou *Sous-titre en italique*, lieu d'édition, maison d'édition, collection s'il y a lieu, nombre de pages.

Exemple :
MAINGUENEAU Dominique, 2003, *La Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Natan, 243 p.

PLANTIN Christian et alii, 2000, *Les Èmotions dans les interactions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 332 p.

- Dans le cas d'un article, d'un chapitre, d'un poème, etc.

NOM Prénoms, Année, « Titre de l'article entre guillemet », *titre de la revue* en italique précédé ou non de la mention *in*, série, tomaison, volume et/ou numéro, pp. x-y.

NOM Prénoms, Année, « Titre de l'article entre guillemet », *Titre de la revue* en italique précédé ou non de la mention *in*, Lieu d'édition, maison d'édition, pp. x-y.

Exemple :

BOHUI Hilaire, 2003, « De l'Argumentativité des interjectifs dans *Allah n'est pas obligé* de A. Kourouma », in *Revue CAMES*, série B, Volume 005, N°J-2, p. 141-150.

SENGHOR Léopold Sédar, 1964, « Femme noire », *Poèmes*, Paris, éditions du Seuil, pp.14-15

- Dans le cas d'un article ou d'un ouvrage publié sur un site électronique

NOM Prénoms, Année, « Titre de l'article » entre guillemets français, *Titre de la revue* en italique, numéro de parution, Adresse électronique complète de la revue, la date de consultation.

Exemple :

BONHOMME Marc, 2008, « De l'argumentativité des figures de rhétorique », *in Argumentation et Analyse du Discours*, n°1, http://aad.revues. org/index495.html, Consulté le 2 janvier 2014.